
Fiches thématiques

Travail, emploi

3.1 Formation et emploi

Jusqu'au milieu des années 1990, le niveau de diplôme des jeunes a fortement progressé. Il s'est stabilisé depuis. 41 % des jeunes qui sortent de formation initiale entre 2006 et 2008 sont diplômés du supérieur, au lieu de 15 % environ à la fin des années 1970. L'obtention d'un **diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire** correspond au seuil minimum de qualification défini par l'Union européenne (repris par les critères de référence de la stratégie de Lisbonne). En 2009, 16 % des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas acquis un tel diplôme (*figure 1*). Les filles réussissent mieux leur parcours de formation que les garçons : seules 14 % d'entre elles n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire, contre 19 % des jeunes hommes.

Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes sont plus souvent au chômage que les actifs ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. En 2009, le taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale se situe à 20,2 %, contre 9,1 % pour l'ensemble des actifs (*figure 2*). À distance plus grande de la **sortie de formation initiale**, le taux de chômage diminue et atteint 10,5 % pour ceux qui ont achevé leurs études depuis cinq à dix ans.

L'exposition des jeunes au chômage dépend de leur niveau d'éducation. Ainsi, en 2009, 49,2 % des jeunes actifs sortis depuis un à quatre ans du système éducatif sans diplôme ou avec seulement le brevet sont au

chômage. En comparaison, le taux de chômage des titulaires d'un CAP ou BEP également sortis depuis un à quatre ans est de 28,8 %, celui des bacheliers de 19,0 %, et celui des diplômés du supérieur est inférieur à 10 %. Quel que soit le niveau de diplôme, le taux de chômage diminue avec l'ancienneté sur le marché du travail, mais il subsiste toujours un écart entre diplômés et non-diplômés.

Les jeunes actifs occupent d'autant plus fréquemment des emplois temporaires (intérim, contrats à durée déterminée, contrats aidés, stages, etc.) qu'ils sont peu diplômés. Un à quatre ans après la fin des études initiales, parmi les actifs ayant un emploi, 43 % des personnes titulaires au plus d'un brevet des collèges occupent un emploi temporaire, alors que c'est le cas de 22 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

L'emploi des jeunes est plus sensible aux fluctuations économiques que celui de l'ensemble des actifs. Lors des périodes de ralentissement économique, la situation des débutants se dégrade plus vite que celle de l'ensemble des actifs. Ainsi, entre 2008 et 2009, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leur formation depuis un à quatre ans s'accroît de 5,8 points ; celui de l'ensemble des actifs n'augmente que de 1,7 point. La forte hausse du chômage des jeunes ayant récemment terminé leurs études affecte tous les niveaux de formation, y compris les diplômés de l'enseignement supérieur (*figure 3*). ■

Définitions

Diplômes du second cycle de l'enseignement secondaire : comprend les certificats d'aptitude professionnelle (CAP), les brevets d'études professionnelles (BEP), les baccalauréats ainsi que les diplômes équivalents (niveau V ou IV).

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an du parcours de formation (études scolaires ou universitaires, y compris l'apprentissage s'il s'est effectué dans la continuité de la scolarité).

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi, en ligne sur le site insee.fr
- « Repères et références statistiques », édition 2009, Depp, septembre 2009.
- « Formations et emploi », édition 2009, *Insee Références*, juin 2009.
- « Femmes et hommes en début de carrière », *Insee Première* n°1284, février 2010.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Premier bilan 2009-2010 »).

1. Niveau de diplôme et d'inscription le plus élevé des jeunes de 20-24 ans en 2009

	en %		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur	66,0	60,1	71,7
Diplômés des CAP/BEP	17,6	21,0	14,2
Total diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	83,6	81,1	85,9
Ont étudié sans obtenir de diplôme jusqu'à une classe de :			
Terminale générale, technologique, professionnelle	4,2	4,4	3,9
Terminales de CAP et BEP	4,0	5,0	3,1
Seconde ou première générale ou technologique	1,7	2,2	1,3
Première année de CAP/BEP premier cycle ou en deçà	6,5	7,3	5,8
Total non diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	16,4	18,9	14,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 20 à 24 ans au moment de l'enquête.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Taux de chômage au sens du BIT en 2009 selon le diplôme et la durée écoulée depuis la fin des études initiales @

	en %		
	Sortis depuis 1 à 4 ans	Sortis depuis 5 à 10 ans	Ensemble de la population
Diplôme de l'enseignement supérieur long ¹	9,8	4,1	5,7
Diplôme de l'enseignement supérieur court ²	9,3	5,8	5,4
Baccalauréat	19,0	9,2	8,6
CAP, BEP	28,8	15,5	8,9
Aucun diplôme, certificat d'études ou brevet	49,2	26,5	14,3
Ensemble	20,2	10,5	9,1

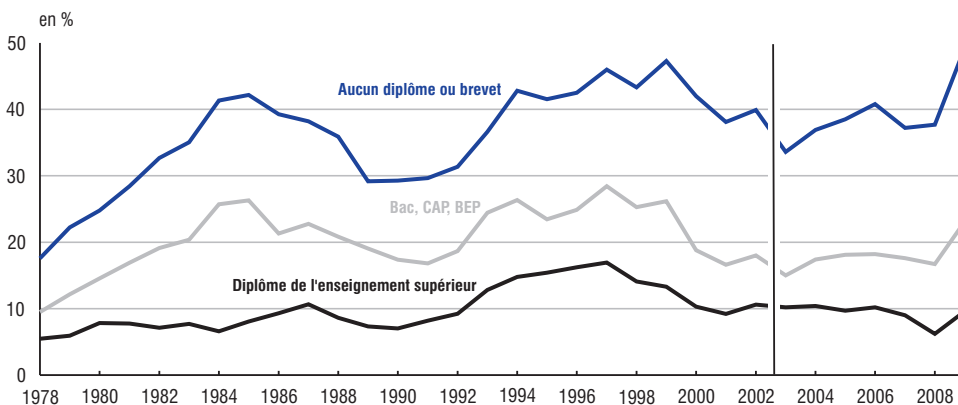
1. Notamment licence, master, doctorat, écoles de commerce et d'ingénieur.

2. Notamment DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux.

Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Taux de chômage au sens du BIT selon le diplôme, 1 à 4 ans après la fin des études initiales



Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Note : taux de chômage en mars de chaque année sauf celles du recensement (janvier en 1990 et 1999) jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003. Suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a un changement de série à partir de 2003. Les taux de chômage présentés dans ce graphique correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation d'Eurostat, adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Source : Insee, enquête Emploi.

3.2 Population active

En 2009, la **population active** de la France métropolitaine est estimée à 28,3 millions de personnes en moyenne annuelle selon l'**enquête Emploi**, dont 14,8 millions d'hommes et 13,5 millions de femmes (*figure 1*). Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en France métropolitaine, le **taux d'activité** augmente depuis 2006, et s'établit à 70,4 % en 2009 (+ 0,5 point par rapport à 2008).

La hausse du taux d'activité s'observe surtout chez les 15-24 ans (+ 1 point par rapport à 2008), mais leur taux de chômage a très fortement augmenté (*fiche 3.3*). Le taux d'activité augmente aussi chez les seniors (+ 0,8 point chez les 50-64 ans). Chez ces derniers, le taux de chômage a également augmenté, mais leur taux d'emploi est resté stable, voire en hausse (*fiche 3.4*). Cette hausse de l'activité des seniors intervient après quatre années de baisse ; mais cette baisse était plus due à un effet de structure démographique (nombreux départs à la retraite de la génération des *baby-boomers*) qu'à une réelle évolution des comportements d'activité des seniors. En effet, l'**espérance apparente d'activité**, qui permet de neutraliser ces effets démographiques,

augmente toujours tendanciellement : elle s'établit à 8,7 ans chez les 50-64 ans en 2009 (*figure 2*).

Depuis 2008, le taux d'activité des hommes augmente, alors qu'il diminuait tendanciellement depuis que la série existe (1975, *figure 3*). Il s'établit en 2009 à 74,9 % de la population des hommes de 15-64 ans, contre 74,6 % en 2008 et 74,4 % en 2007. Parallèlement, l'activité féminine continue de progresser. En 2009, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans atteint 66,1 %, contre 65,4 % en 2008. C'est pour les femmes de 15 à 24 ans que la croissance du taux d'activité est la plus marquée : + 1,4 point entre 2008 et 2009, contre + 0,7 chez les hommes du même âge. Chez les femmes âgées de 25 à 49 ans, la hausse n'a été que de 0,3 point, et le taux d'activité des hommes du même âge est resté relativement stable. Cependant, la marge de progression de ces derniers est faible compte tenu du niveau déjà atteint (autour de 95 %). Ainsi, au total, la participation des femmes au marché du travail se rapproche de celle des hommes ; l'écart entre les deux taux d'activité est en 2009 de moins de 10 points, contre 26 points en 1980. ■

Définitions

Population active : la population active regroupe les personnes en emploi (la population active occupée) et les chômeurs ; ces deux concepts sont entendus ici selon les définitions BIT (*voir fiches 3.3 et 3.4*). Cette population active diffère de l'estimation en glissement publiée dans les *Notes de conjoncture* de l'Insee, qui utilise pour l'emploi les données issues des estimations d'emploi.

Enquête Emploi : réalisée par l'Insee depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage et l'emploi au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis-à-vis du travail. Depuis 2003, l'enquête Emploi est trimestrielle et sa collecte auprès d'un échantillon de ménages est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre.

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Espérance apparente d'activité : pour une année, l'espérance apparente d'activité est la somme des taux d'activité à chaque âge observés cette année. Cet indicateur est un résumé de l'activité de l'année, indépendant de la structure démographique : il représente l'activité d'une génération fictive qui aurait les mêmes comportements à chaque âge que ceux observés pendant l'année. Cet indicateur ne tient pas compte des décès qui peuvent intervenir au cours de la période d'activité, d'où le qualificatif « apparente ».

Pour en savoir plus

- « Projections de population active à l'horizon 2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », *Économie et Statistique* n°408-409, Insee, mai 2008.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2009 », *Insee Résultats* n° 105 soc, janvier 2010.
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Premier bilan 2009-2010 »), fiches 3.3 et 3.4.

1. Population active et taux d'activité @

	moyenne annuelle						
	1980	1990	2000	2006	2007	2008	2009
Population active totale (en milliers)	24 141	25 148	26 483	27 583	27 801	27 990	28 269
Hommes	14 294	14 119	14 295	14 567	14 626	14 699	14 806
Femmes	9 847	11 029	12 188	13 016	13 174	13 292	13 463
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,9	67,6	69,4	69,6	69,7	69,9	70,4
Hommes	82,9	76,3	75,6	74,6	74,4	74,6	74,9
Femmes	56,9	58,9	63,3	64,7	65,1	65,4	66,1
15-24 ans	52,3	41,2	34,4	34,4	34,9	35,3	36,3
25-49 ans	82,2	86,0	87,7	88,5	88,7	89,3	89,4
50-64 ans	61,5	50,5	56,8	58,6	58,4	58,3	59,1
dont : 55-64 ans	53,6	38,2	37,3	43,6	43,4	43,4	44,6

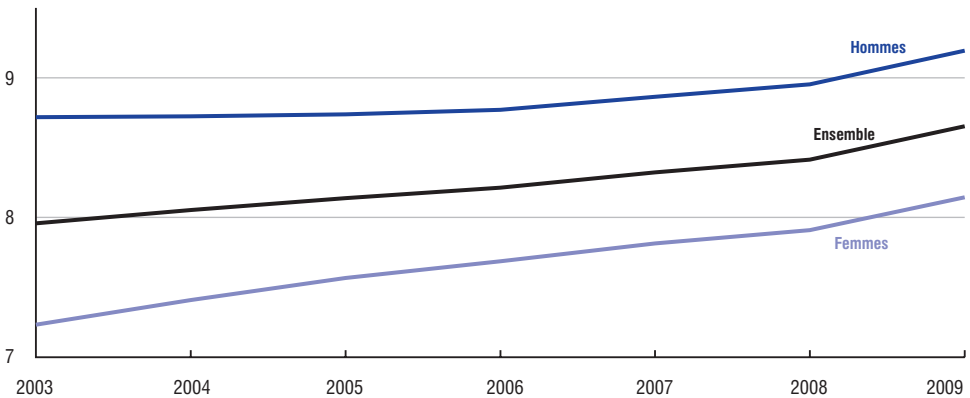
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2009, 70,4 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est active (en emploi ou au chômage).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Espérance apparente de vie active des personnes âgées de 50 à 64 ans

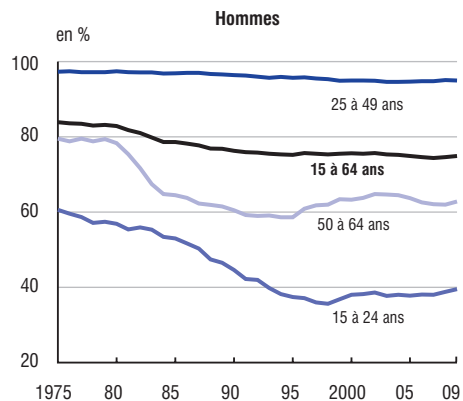
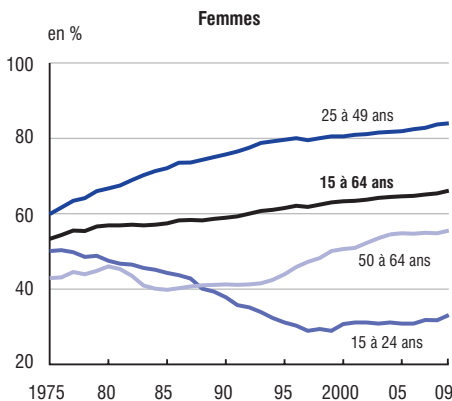
en années



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 50 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution du taux d'activité des personnes selon la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2009.

3.3 Emploi

En moyenne en 2009, 25,7 millions de personnes (les actifs occupés) occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** en France métropolitaine, selon les données de l'**enquête Emploi** (figure 1).

À cause des nombreuses réductions d'emploi liées à la crise, le **taux d'emploi** des 15-64 ans diminue sensiblement, passant de 64,7 % en 2008 à 64,0 % en 2009 (figure 2). Cette baisse concerne surtout les hommes : leur taux d'emploi diminue de 1,2 point, et atteint 68,2 % pour les 15-64 ans. Les hommes sont en effet plus présents dans les secteurs les plus touchés par la crise : l'industrie, la construction et l'intérim. Parallèlement, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans n'a baissé que de 0,3 point, mais reste inférieur à celui des hommes : 59,9 % des femmes de 15-64 ans ont un emploi en 2009. *À contrario*, le taux d'emploi des seniors (âgés de 55 à 64 ans) augmente en 2009. Il avait baissé entre 2005 et 2008, mais cette baisse était due à un effet de structure démographique (nombreux départs à la retraite de la génération des baby-boomers) et non pas à une évolution des comportements d'activité des seniors. Le **taux d'emploi sous-jacent** permet de corriger l'évolution des taux d'emploi de ces effets de structure démographique. Ainsi, le taux d'emploi sous-jacent des seniors reste en 2009 sur sa tendance à la hausse.

Environ 90 % des actifs occupés sont salariés en 2009. Le salariat est plus fréquent chez les femmes (93 %) que chez les hommes

(86 %). De manière générale, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes types d'emploi. Ainsi, dans la population active occupée, près d'une femme sur deux est employée (13 % des hommes), alors que 34 % des hommes sont ouvriers et 19 % sont cadres (8 % et 14 % des femmes).

11 % des personnes en emploi occupent une forme particulière d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage). Cette proportion progressait depuis plusieurs années mais ces formes d'emploi ont été les premières touchées par le retournement conjoncturel de 2008, avant que les contrats à durée indéterminée (CDI) ne soient également affectés. Ainsi, dans un contexte de dégradation du marché du travail, la part des CDI dans l'emploi a d'abord mécaniquement augmenté ; puis cette part s'est stabilisée début 2009, pour diminuer à partir du milieu de l'année. De la même manière, la proportion de temps partiel dans l'emploi a d'abord baissé en 2008 (figure 3), mais dès le début de l'année 2009, c'est au tour des personnes à temps complet d'être touchées par la crise : la part dans l'emploi des temps partiels revient alors en 2009 à son niveau de 2007 (17,3 %).

En moyenne sur l'année 2009, le **sous-emploi au sens du BIT** concerne 5,5 % des actifs occupés (figure 1), soit 0,7 point de plus qu'en 2008. Ainsi, plus d'1,4 million de personnes travaillent moins qu'elles ne l'auraient souhaité. ■

Définitions

Emploi au sens du BIT : les personnes qui sont en emploi au sens du BIT sont celles qui ont travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée.

Enquête Emploi : voir fiche 3.2.

Taux d'emploi : rapport du nombre de personnes ayant un emploi au nombre total de personnes.

Taux d'emploi sous-jacent : moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 2001 des premières cohortes du baby-boom dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, qui affecte fortement le niveau du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

Sous-emploi au sens du BIT : il recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire. À cela s'ajoutent les personnes, à temps plein ou à temps partiel, en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2009 », *Insee Première*, à paraître.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2009 », *Insee Résultats* n°105 soc, janvier 2010.
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Premier bilan 2009-2010 »).

1. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et situation de sous-emploi des actifs occupés en 2009

en moyenne annuelle

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	13 488	100,0	12 203	100,0	25 691	100,0
Personnes en situation de sous-emploi ¹	407	3,0	1 019	8,3	1 426	5,5
Par statut						
Non-salariés	1 925	14,3	893	7,3	2 818	11,0
Salariés	11 563	85,7	11 311	92,7	22 874	89,0
Intérimaires	288	2,1	131	1,1	419	1,6
Apprentis	237	1,8	114	0,9	351	1,4
Contrats à durée déterminée	793	5,9	1 310	10,7	2 103	8,2
Contrats à durée indéterminée	10 243	75,9	9 757	80,0	20 000	77,9
Par catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	370	2,7	152	1,3	522	2,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 170	8,7	447	3,7	1 617	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 567	19,0	1 678	13,8	4 245	16,5
Professions intermédiaires	3 089	22,9	3 156	25,9	6 245	24,3
Employés	1 745	12,9	5 742	47,1	7 487	29,1
Ouvriers	4 546	33,7	1 029	8,4	5 575	21,7

1. Voir définitions.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2009.

2. Taux d'emploi selon le sexe et l'âge @

en %

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble des 15-64 ans	63,6	63,4	63,4	64,1	64,7	64,0
dont : en équivalents-temps plein	59,3	59,1	59,1	59,7	60,5	59,6
Sexe						
Hommes de 15-64 ans	69,2	68,8	68,6	68,8	69,4	68,2
Femmes de 15-64 ans	58,1	58,2	58,4	59,5	60,2	59,9
Âge						
15-24 ans	27,5	27,1	26,8	28,1	28,6	27,7
25-49 ans	80,8	81,0	81,4	82,3	83,4	82,1
50-64 ans	55,8	55,7	55,1	55,2	55,4	55,5
dont : 55-64 ans	41,2	41,5	41,1	41,2	41,3	41,8
Taux d'emploi sous-jacent des 55-64 ans ¹	36,4	37,0	37,5	38,4	39,4	40,7

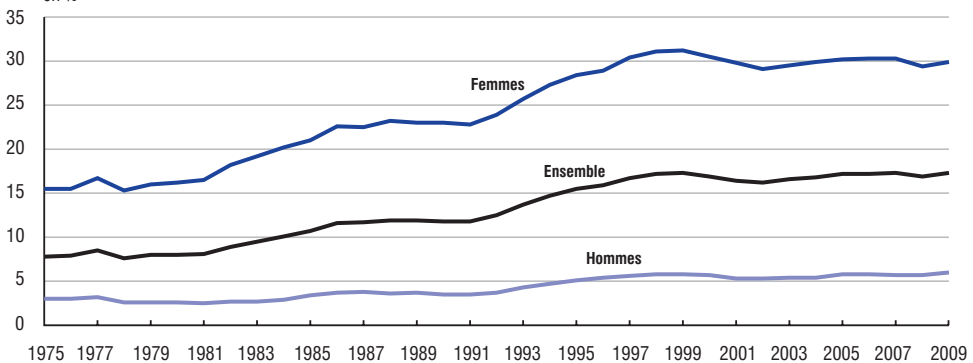
1. Voir définitions.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Proportion d'actifs occupés à temps partiel

en %



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2009.

3.4 Chômage

Suite au retournement de la conjoncture intervenu au 2^e trimestre 2008, le chômage a fortement augmenté : en moyenne en 2009, 2,6 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** en France métropolitaine selon l'**enquête Emploi** (figure 1), soit un **taux de chômage** de 9,1 %. Cela représente ainsi une hausse de 1,7 point par rapport à la moyenne annuelle de 2008, soit plus de 500 000 chômeurs de plus.

La hausse du chômage depuis le retournement conjoncturel concerne toutes les tranches d'âge, mais son ampleur est plus importante pour les jeunes de 15 à 24 ans, qui sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles. En 2009, le taux de chômage des jeunes atteint le niveau historique de 23,7 % (+ 4,6 points par rapport à 2008), contre 8,2 % chez les 25-49 ans (+ 1,6 point) et 6,1 % chez les 50 ans ou plus (+ 1,2 point). Cette hausse du chômage des jeunes a surtout touché les hommes, moins qualifiés que les jeunes femmes et plus nombreux dans les secteurs les plus affectés par la crise (industrie, construction). Ainsi, pour la première fois depuis que l'on dispose de ces mesures (1975), le taux de chômage des femmes de 15 à 24 ans est plus faible que celui des hommes du même âge : il s'établit en 2009 à 22,5 %, contre 24,6 % pour les hommes. Le taux de chômage est calculé dans la population active ; or, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est élevée, du fait du grand nombre de jeunes encore en études. Rapportée à

l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs est ainsi de 8,6 % en 2009, soit 1,3 point au-dessus des 25-49 ans.

Les hommes ont davantage souffert de la crise que les femmes. La tendance au rapprochement entre les taux de chômage masculins et féminins observée depuis le début des années 1990 s'est ainsi accélérée : en 2009, le taux de chômage des femmes n'est supérieur que de 0,5 point à celui des hommes.

L'écart entre le taux de chômage des ouvriers et celui des cadres continue de s'accroître en 2009 : le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est plus de cinq fois plus élevé que le taux de chômage des cadres en 2009, contre moins de quatre fois en 2004.

En lien avec l'afflux de nouveaux chômeurs, la part des **chômeurs de longue durée** (CLD) dans le chômage a mécaniquement baissé en 2009 (figure 2). Cependant, cette baisse ne reflète pas les évolutions infra-annuelles : la part des CLD dans le chômage est bien en baisse au début de l'année 2009, mais elle repart ensuite à la hausse et au 4^e trimestre, la part des CLD dans le chômage atteint 37,9 %.

Alors que le nombre de chômeurs a fortement varié depuis 2003, le nombre de personnes appartenant au « **halo** » du **chômage** est resté relativement stable (figure 3). Au 4^e trimestre 2009, un peu plus de 800 000 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptabilisées comme chômeuses, soit 2,1 % de la population en âge de travailler. ■

Définitions

Chômeurs au sens du BIT : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Enquête Emploi : voir fiche 3.2.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Chômage de longue durée : un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

« **Halo** » du **chômage** : le halo du chômage désigne les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas définies comme chômeuses par le BIT soit, parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2009 », *Dares Analyses* n° 050, juillet 2010.
- « Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009.
- *Note de conjoncture*, Insee, juin 2010.
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Premier bilan 2009-2010 »), fiche 6.3.

1. Chômage au sens du BIT selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

	moyenne annuelle					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 408	2 429	2 432	2 220	2 069	2 577
Hommes	1 153	1 163	1 175	1 092	1 018	1 318
Femmes	1 255	1 266	1 257	1 129	1 052	1 259
Taux de chômage (en %)	8,9	8,9	8,8	8,0	7,4	9,1
Par sexe						
Hommes	8,0	8,0	8,1	7,5	6,9	8,9
Femmes	9,8	9,8	9,7	8,6	7,9	9,4
Par âge						
15-24 ans	20,5	21,0	22,3	19,5	19,1	23,7
25-49 ans	8,2	8,2	8,0	7,3	6,6	8,2
50 ans ou plus	6,0	5,8	5,9	5,3	4,9	6,1
Par catégorie socioprofessionnelle						
Cadres	4,3	4,4	4,0	3,2	3,0	3,8
Professions intermédiaires	5,5	5,0	4,9	4,6	4,0	5,3
Employés	9,1	9,5	9,3	8,2	7,4	8,8
Ouvriers	10,9	11,2	11,5	10,5	10,2	13,1
dont : ouvriers qualifiés	7,7	8,0	7,9	7,5	7,4	9,2
ouvriers non qualifiés ¹	16,3	16,4	17,5	15,8	15,3	19,9
Rapport ouvriers non qualifiés/cadres ²	3,8	3,7	4,4	5,0	5,1	5,3

1. Y compris ouvriers agricoles.

2. Ce rapport figure dans la liste d'indicateurs de base proposée par le Conseil National de l'Information Statistique (Cnis) pour suivre l'évolution des inégalités sociales (voir « indicateurs d'inégalités sociales »).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Part du chômage de longue durée selon l'âge

	moyenne annuelle, en %					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Personnes au chômage depuis un an ou plus¹	40,8	41,4	42,2	40,4	37,9	35,4
15 à 24 ans	23,5	23,1	25,7	24,9	24,9	26,5
25 à 49 ans	41,5	42,6	43,4	40,7	38,2	34,4
50 ans ou plus	61,1	61,6	61,2	60,3	55,2	51,6
Personnes au chômage depuis deux ans ou plus¹	19,9	20,8	21,2	21,6	18,7	16,3

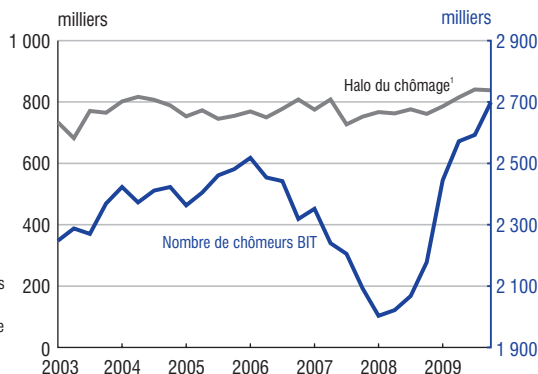
1. La proportion de chômeurs d'un an ou plus ou de deux ans ou plus est calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2009, 26,5 % des chômeurs de 15 à 24 ans sont au chômage depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Le chômage et son halo



1. Voir Définition.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquête Emploi.

3.5 Politiques du marché du travail

En 2009, les entrées dans les **dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi** augmentent, en France métropolitaine, de 7 % (figure 1), le repli des entrées en dispositifs de retrait d'activité étant largement compensé par la hausse de celles en contrats aidés dans le secteur non marchand et en formations (notamment pour accompagner les licenciés économiques). En baisse depuis 2000, le nombre de bénéficiaires se stabilise ainsi à près de 2 millions (figure 2).

Dans le secteur marchand, les entrées en emplois aidés augmentent légèrement en 2009. La baisse des entrées en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) liée à la dégradation de la conjoncture est plus que compensée par la croissance des entrées dans les autres contrats, notamment en contrats initiative emploi (CIE). Aux 50 000 contrats initialement prévus, 50 000 CIE supplémentaires ont en effet été financés à partir de juin dans le cadre du Plan d'urgence pour soutenir l'emploi des jeunes, particulièrement sensible à la conjoncture. Le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) destiné aux bénéficiaires de minima sociaux, ne totalise que 17 000 entrées (26 000 en 2008). Les entrées dans les autres dispositifs du secteur marchand varient peu : davantage de chômeurs créateurs d'entreprise ont bénéficié d'une aide, mais les embauches concernées par les exonérations de cotisations ciblées sur certains territoires ont diminué. Au total, le nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé dans le secteur marchand continue sa décline (- 45 000 en 2009) : les entrées restent inférieures aux sorties des anciens dispositifs, notamment le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), supprimé au 1^{er} janvier 2008.

Dans le secteur non marchand, les contrats d'avenir (CAV, destinés aux allocataires de minima sociaux) et les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ont remplacé en 2005 les contrats emploi solidarité (CES) et les contrats emploi consolidé (CEC). Après un creux en 2008, les entrées en contrats aidés non marchands augmentent et s'élèvent à 358 000 en 2009. Corrélativement, le nombre de bénéficiaires en fin d'année repart à la hausse (+ 57 000). Face à la situation dégradée du marché du travail, des moyens financiers plus importants sont affectés en 2009 aux contrats aidés du secteur non marchand. Au total, les entrées en CAE progressent fortement en 2009 et celles en CAV ralentissent légèrement.

En 2008, les **dépenses pour les politiques du marché du travail** (PMT) s'élèvent à 38,5 milliards d'euros en France, soit 2 % du PIB (figure 3) ; elles sont en recul de 2005 à 2008 (- 10 %). Dans un contexte d'amélioration du marché du travail en 2006 et 2007, ce recul est dû à la baisse des dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage ou à la « création directe d'emplois », et à la poursuite de la politique de réduction des dispositifs publics de préretraite. Les dépenses en faveur des mesures « actives » représentent un tiers des dépenses PMT. Elles incluent notamment les contrats aidés du secteur non marchand (près de 3 milliards d'euros) et la formation des demandeurs d'emploi (près de 5 milliards d'euros). Par ailleurs, les dépenses pour les allègements généraux de cotisations sociales, comptées à part des dépenses PMT, s'élèvent à 25,8 milliards d'euros en 2008 (22,4 milliards en 2007), dont 3,1 milliards au titre des heures supplémentaires. ■

Définitions

Dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi : mesures de la politique d'emploi en faveur des personnes éprouvant des difficultés à s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail : aides à l'emploi, stages de formation pour les jeunes et les demandeurs d'emploi ou mesures de retrait d'activité anticipé.

Dépenses pour les politiques du marché du travail : dépenses « ciblées » en faveur des demandeurs d'emploi et des personnes dont l'emploi est menacé ou qui doivent être aidées pour rentrer sur le marché du travail. Les dépenses de formation continue, les aides ou exonérations de cotisations sociales « zonées » et les dispositifs sectoriels sont exclus.

Pour en savoir plus

- « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail entre 2000 et 2007 », *Premières Synthèses*, Dares, décembre 2009.
- Note de conjoncture, fiche thématique « Emploi », Insee, juin 2010.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Premier bilan 2009-2010 »).

1. Flux d'entrées dans les divers dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi

en milliers

	2006	2007	2008	2009	Évolution entre 2008 et 2009 (en %)
Emplois aidés dans le secteur marchand¹	736	786	716	732	2,2
<i>dont : Contrats en alternance</i>	410	439	468	425	-9,2
<i>Contrats hors alternance</i>	180	161	62	117	90,3
Emplois aidés dans le secteur non marchand¹	374	364	276	358	29,5
<i>dont : Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)</i>	257	248	169	260	53,5
<i>Contrats d'avenir (CAV)</i>	94	113	106	98	-8,0
Formation des demandeurs d'emploi	592	575	601	660	9,9
Retraits d'activité	164	151	110	78	-29,5
Ensemble	1 866	1 877	1 704	1 828	7,3

1. L'emploi marchand aidé comprend les contrats aidés du secteur marchand hors alternance (CIE, CI-RMA et SEJE), les contrats en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage), les exonérations zonées, l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE) et l'accompagnement des restructurations. L'emploi non marchand aidé correspond aux contrats aidés du secteur non marchand (CAE, CAV, emplois jeunes, CEC et CES).

Champ : France métropolitaine.

Note : les entrées comprennent les entrées initiales et les reconductions.

Sources : Dares, ASP, Pôle Emploi.

2. Bénéficiaires de dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi depuis 2006

nombre de bénéficiaires au 31 décembre, en milliers

	2006	2007	2008	2009	Évolution entre 2008 et 2009 (en %)
Emplois aidés dans le secteur marchand¹	1 092	1 135	1 052	1 007	-45,1
<i>dont : Contrats en alternance</i>	559	619	633	607	-25,8
<i>Contrats hors alternance</i>	289	225	125	97	-28,0
Emplois aidés dans le secteur non marchand¹	291	248	184	241	56,9
<i>dont : Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)</i>	166	150	102	172	70,1
<i>Contrats d'avenir (CAV)</i>	75	88	78	68	-10,1
Formation des demandeurs d'emploi	268	259	272	324	51,5
Retraits d'activité	546	512	456	406	-49,7
Ensemble	2 196	2 154	1 965	1 979	13,6

1. Voir la note sous la figure 1.

Champ : France métropolitaine.

Note : les données présentées sont issues de séries corrigées des variations saisonnières.

Sources : Dares, ASP, Pôle Emploi.

3. Dépenses pour les politiques du marché du travail de 2000 à 2008

en millions d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Services									
Services du marché du travail ¹	2 513	2 904	3 232	3 698	3 848	4 035	4 357	4 237	3 985
Mesures actives									
Formation professionnelle	5 335	4 912	4 544	4 807	5 082	4 981	5 170	5 179	4 954
Incitations à l'emploi ²	2 526	2 402	2 057	1 650	1 972	2 107	2 153	2 109	1 963
Emploi protégé ³	863	915	984	1 042	1 061	1 128	1 196	1 252	1 337
Création directe d'emplois ⁴	5 774	5 987	6 245	5 451	3 791	3 090	3 527	3 835	2 880
Aide à la création d'entreprise ⁵	38	40	53	85	65	64	173	490	612
Soutiens									
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi ⁶	17 263	18 347	22 414	26 027	27 020	26 364	24 168	22 666	22 338
Préretraites	2 592	2 769	2 017	1 513	1 302	978	817	795	452
Total	36 903	38 276	41 546	44 272	44 141	42 748	41 561	40 563	38 521
Total en % de PIB	2,56	2,56	2,68	2,78	2,66	2,48	2,3	2,14	1,98

1. Services assurés par les services publics de l'emploi et autres organismes, qui assurent l'accompagnement et facilitent l'insertion des demandeurs d'emploi ou assistent les employeurs dans le recrutement de personnel. 2. Contributions aux coûts salariaux afin de faciliter le recrutement de chômeurs ou d'autres groupes particuliers (emplois aidés dans le secteur concurrentiel). 3. Mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. 4. Mesures qui créent des emplois supplémentaires pour des chômeurs de longue durée ou des personnes ayant des difficultés particulières d'insertion (emplois aidés dans le secteur non marchand). 5. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus. 6. Prestations chômage (assurance et solidarité) ou de chômage partiel.

Champ : France.

Source : Dares pour Eurostat (Base de données « Politiques du marché du travail »).

3.6 Durée et conditions de travail

En 2009, la **durée hebdomadaire moyenne du travail** déclarée par les personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi est de 37,8 heures en France métropolitaine : 41,0 heures pour celles à temps complet, et 22,8 heures pour celles à temps partiel (figure 1). De 1998 à 2003, cette durée moyenne a régulièrement diminué, avec pour les salariés à temps complet, le passage progressif à une **durée légale hebdomadaire du travail** à 35 heures. Depuis, elle semble se stabiliser, voire très légèrement augmenter. La durée hebdomadaire moyenne du travail est largement supérieure chez les indépendants : 54 heures pour les agriculteurs en 2008, 51 heures pour les artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Parmi les salariés, les employés et les ouvriers déclarent en moyenne des durées hebdomadaires du travail plus faibles, notamment parce qu'ils sont plus fréquemment à temps partiel, voire en situation de **sous-emploi**. Néanmoins, si l'on se restreint aux personnes travaillant à temps complet, les écarts de durées hebdomadaires moyennes du travail entre catégories socioprofessionnelles restent élevés.

En 2007, selon l'enquête Santé et Itinéraire Professionnel, les postures pénibles, un travail physiquement exigeant, avoir à penser à trop de choses à la fois et la présence d'une charge émotionnelle dans le travail sont les principales astreintes citées par les personnes ayant occupé un emploi récemment (figure 2). De fortes différences d'exposition existent entre les catégories socioprofessionnelles. Les agriculteurs présentent une exposition particulièrement marquée au travail physiquement

exigeant (64 % contre 36 % dans l'ensemble de la population étudiée). En plus de nombreuses pénibilités physiques, les artisans connaissent pour leur part de fortes exigences de travail qui obligent à « penser à trop de choses à la fois » et à souvent « penser à (leur) travail avant de s'endormir ». Les ouvriers déclarent des contraintes physiques de travail nombreuses et fréquentes, auxquelles s'ajoutent, en particulier, un manque de latitude (29 % disent « avoir très peu de liberté pour faire leur travail » contre 20 % dans l'ensemble de la population), de reconnaissance dans le travail et la peur de perdre leur travail. Les employés, du fait notamment de leur présence dans des activités de service (hôpitaux, etc.) sont plus exposés au **travail posté**. Ils ressentent plus souvent un manque de reconnaissance et disent, comme ceux exerçant un métier d'ouvrier, manquer d'autonomie et de moyens pour faire un travail de qualité (18 % contre 15 %). Les professions intermédiaires, relativement moins exposées, signalent cependant une charge excessive de travail qui se manifeste notamment par la nécessité de devoir penser à trop de choses à la fois ainsi que par un travail sous pression et, plus fréquents ici que dans toute autre catégorie, par des **conflits éthiques** (40 % contre 33 %). Enfin, les cadres sont plus particulièrement exposés à une charge excessive de travail (26 % d'entre eux déclarent « avoir une quantité excessive de travail », 59 % « devoir penser à trop de choses à la fois » et près de la moitié d'entre eux un « travail sous pression »), ainsi qu'à de plus fortes amplitudes horaires que les autres salariés. ■

Définitions

Durée hebdomadaire du travail : nombre d'heures déclaré par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée (dans l'enquête Emploi). Elle diffère de la **durée collective hebdomadaire du travail**, qui mesure l'horaire collectif de travail, commun à un groupe de salariés tel qu'il est affiché sur leur lieu de travail. Depuis 2000 dans les entreprises de plus de 20 salariés et 2002 dans les autres, la **durée légale hebdomadaire du travail** est fixée à 35 heures pour les salariés à temps complet. La durée collective reste aujourd'hui supérieure en moyenne à 35 heures car elle inclut des heures supplémentaires « structurelles », effectuées chaque semaine par certains salariés soumis à un horaire collectif supérieur à la durée légale.

Sous-emploi : voir fiche 3.4.

Travail posté : travail organisé en équipes successives, qui se relaient en permanence aux mêmes postes de travail.

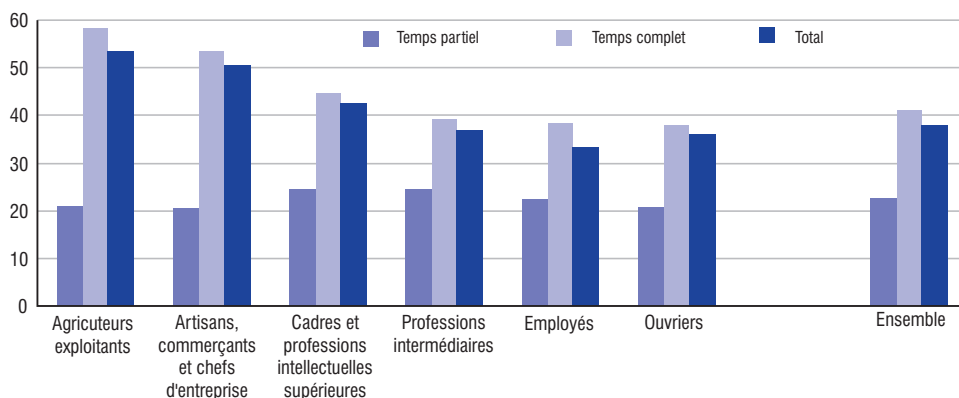
Conflits éthiques : ils sont approchés dans l'enquête par la question « Dans mon travail, je dois faire des choses que je désapprouve ».

Pour en savoir plus

- « En 2007, les salariés à temps complet ont dépassé, en moyenne, les 35 heures », *Insee première* n°1249, juillet 2009.
- « Conditions de travail : une pause dans l'intensification », *Premières Synthèses* n°12, Dares, 2007.

1. Durée hebdomadaire moyenne du travail en 2009

en heures



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2009.

2. Conditions de travail selon la catégorie socioprofessionnelle en 2007

en %

	Ensemble	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Penser à trop de choses à la fois	44	51	62	59	54	36	31
Cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur	42	16	59	51	47	46	24
Postures pénibles	38	51	52	18	28	41	57
Travail physiquement exigeant	36	64	51	16	26	36	54
Avoir peur pour sa sécurité ou celle des autres*	33	56	32	23	35	31	42
Faire des choses que je désapprouve (ventes abusives,...)*	33	31	24	37	40	33	29
Travail non reconnu à sa juste valeur	32	45	17	22	32	39	37
Penser à son travail avant de s'endormir	31	46	53	47	36	22	20
Travail sous pression	29	27	28	46	34	23	24
Froid/chaleur/humidité/saleté	29	74	37	6	17	22	60
Peur de perdre mon emploi*	23	15	27	21	19	22	29
Quantité excessive de travail	22	19	18	26	26	20	22
Port de charges lourdes	20	42	32	2	12	21	37
Peu de liberté pour faire son travail	20	14	7	11	17	23	29
Produits nocifs ou toxiques	19	34	22	6	17	14	37
Travail répétitif sous contrainte de temps	18	16	12	5	10	20	35
Durée du travail hebdomadaire >48h	18	73	60	31	12	8	9
Bruit intense	16	20	13	5	13	12	35
Horaires irréguliers peu prévisibles	16	35	27	19	14	13	14
Pas les moyens de faire un travail de qualité	15	7	3	13	16	18	17
Travail posté	14	0	2	2	13	18	24
Ne pas pouvoir employer ses compétences	13	6	6	7	9	17	18
Vivre des tensions avec le public	11	6	10	13	14	13	5
Difficulté à concilier travail et obligations familiales	10	17	16	16	10	9	7
Vibrations d'outils	9	34	11	2	4	3	23
Travail de nuit	8	3	10	3	7	8	16
Journée de travail morcelée	7	16	8	4	5	8	6
Mauvaises relations avec ses collègues	6	3	3	4	5	7	9
Déplacements fréquents hors domicile	4	3	4	7	5	3	4

Champ : France métropolitaine, personnes ayant occupé un emploi dans les six mois précédant l'enquête.

Note : les personnes retenues sont celles qui se déclarent « toujours » ou « souvent » exposées à une contrainte de travail au moment de l'enquête et qui se trouvent donc placées face à des contraintes fortes de travail. Pour trois contraintes signalées d'un *, la modalité « parfois » a également été retenue conformément aux indicateurs proposés par le collège d'experts sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail.

Sources : Dares-Drees-Insee, enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP) 2007.